



# COMPTE-RENDU DU BUREAU SYNDICAL DU SDEC ÉNERGIE DU 25 OCTOBRE 2019 A 9H30

## CERTIFICAT D’AFFICHAGE DES DELIBERATIONS

*Etabli en application des articles L. 5211-1 et L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales  
et de l'article 30 du règlement intérieur*

L'an deux mille dix-neuf, le vendredi 25 octobre à 9h30, le bureau du Syndicat Départemental d'Energies du Calvados, légalement convoqué le 18 octobre 2019, s'est réuni à Caen, dans les locaux du SDEC ÉNERGIE, sous la présidence de M. Jacques LELANDAIS, Président.

**Etaient présents** : M. Jacques LELANDAIS, Président, Mme Catherine GOURNEY-LECONTE, M. Bernard LEJEUNE, Mme Jacqueline ANDRE, MM. Alain LIARD, Cédric POISSON et Jean-Yves HEURTIN, Vice-Présidents, Mme Claude GLASSON, MM. Joël BELLANGER, Abderrahman BOUJRAD, Christian GABRIEL, Jean-Luc GUILLOUARD, Gérard MANACH, Gérard MARIE et Gérard POULAIN, membres du Bureau Syndical.

**Etaient excusés** : MM. Philippe LAGALLE et Claude CHESNEL, vice-Présidents, Mme Mireille DUFOUR, MM. François BLIN, Rémi BOUGAULT, Henri GIRARD, Nicolas JOYAU, Alain LE FOLL, Jacques ROYER et Jacques TALBOT, membres du Bureau Syndical.

**Pouvoirs** : M. Philippe LAGALLE à M. Jacques LELANDAIS et M. Henri GIRARD à Mme Catherine GOURNEY-LECONTE.

Monsieur le Président constatant le quorum, la séance est ouverte.

**Secrétaire de séance** : M. Cédric POISSON.

L'ordre du jour est conforme à la convocation. Monsieur le Président propose, toutefois, au Bureau Syndical d'ajouter un point supplémentaire au point relatif aux marchés publics pour permettre la signature de l'avenant n°1 au marché de fourniture de mâts d'éclairage public 2018, dossier présenté à la Commission d'Appel d'offres qui s'est tenue le 24 octobre 2019.

Le Bureau Syndical valise, à l'unanimité, cette proposition.

### I. COMMUNICATIONS DU PRESIDENT

- Approbation du procès-verbal du 13 septembre 2019
- Compte-rendu des délégations
- Marchés Publics
- Transferts de compétences
- Actualités
- Échéancier – Fin du 2nd semestre 2019 et principales premières échéances 2020

### II. TRAVAUX DES COMMISSIONS

#### ADMINISTRATION-FINANCES

- Tickets restaurants 2020

#### DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- Aides au développement du réseau électrique

#### SOLIDARITE

- Aides aux familles pour impayés de gaz propane
- Soutiens financiers à la rénovation énergétique

#### TRAVAUX

- Programme d'extension du réseau public d'électricité – 7ème tranche 2019
- Programme de renforcement du réseau public d'Electricité – 7ème tranche 2019
- Programme de renforcement du réseau public d'Electricité – 1ère tranche 2020
- Délégations Temporaires de Maîtrise d'Ouvrage

#### ENERGIE

- Compte-rendu des décisions du Président, en vertu de la délégation du Comité Syndical.

Le Bureau Syndical adopte, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 13 septembre 2019 et prend acte des informations communiquées dans le cadre du rapport du Président (Retour du congrès de la FNCCR, 4<sup>ème</sup> conférence des Présidents du TEN, Commission Consultative paritaire, Ordre du jour du Comité Syndical du 12 décembre 2019, CLE de l'automne 2019).

## 2019-07/BS/DB-01

### ACCORD-CADRE DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES 2020 - MARCHES SUBSEQUENTS N°1 - GROUPEMENT DE COMMANDE POUR LA FOURNITURE DE POSTES DE TRANSFORMATEURS HTA/BT, ARMOIRES DE COUPURE HTA ET ENVELOPPE DE POSTES DE TRANSFORMATION POUR LA DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ELECTRICITE

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- **PREND ACTE** de la décision de la Commission d'Appel d'Offres, réunie le 11 octobre 2019, à savoir de retenir les sociétés suivantes :

		Attributaires
LOT 1	Poste de transformation de type PSSA et PSSB équipé d'un transformateur TPC de puissance 100 à 250 kVA	ORMAZABAL
LOT 2	Transformateur HTA/BT - TPC - de type « intérieur » H59 pour cabine préfabriquée de puissance de 100, 160 et 250 kVA	France TRANSFO REMATELEC
LOT 3	Transformateur HTA/BT - non TPC - de type « intérieur » H59 pour cabine préfabriquée de puissance de 160, 250, 400, 630 et 1000 kVA	France TRANSFO REMATELEC
LOT 4	Transformateurs TPC haut de poteau de type H61 de puissance 100 à 160 kVA	France TRANSFO REMATELEC
LOT 5	Poste de transformation de type PRCS de puissance 100 à 160 kVA	ORMAZABAL
LOT 6	Armoires de coupure HTA	ORMAZABAL
LOT 7	Poste de transformation de type PUC non équipé du transformateur	EPSYS
LOT 8	Poste de transformation de type PAC non équipé du transformateur	EPSYS

- **AUTORISE** le Président à signer les marchés subséquents, ainsi que les pièces, documents et actes s'y rattachant, et à procéder à leur exécution ;
- **AUTORISE** le Président à mettre en œuvre ces décisions et à signer les documents et actes s'y rattachant et tout éventuel avenant représentant moins de 5% de la valeur du marché initial, et à procéder à leur exécution.

## 2019-07/BS/DB-02 (Affichage dès le 25 octobre 2019)

### ACCORD-CADRE DE TRAVAUX A MARCHES SUBSEQUENTS- TRAVAUX DE RACCORDEMENT AU RESEAU DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ELECTRICITE 2020

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- **PREND ACTE** de la décision de la Commission d'Appel d'Offres, à savoir d'attribuer :
  - le lot 1 de l'accord-cadre à INEO NORMANDIE et TEIM / STURNO ;
  - le lot 2 de l'accord-cadre à INEO NORMANDIE, RESEAUX ENVIRONNEMENT / SPIE, TEIM / STURNO, SORAPEL / GT et EIFFAGE ;
  - le lot 3 de l'accord-cadre à BOUYGUES, RESEAUX ENVIRONNEMENT / SPIE et EIFFAGE,

- **AUTORISE** le Président à signer les pièces des accords-cadres,
- **AUTORISE** le Président à lancer et à attribuer les marchés subséquents,
- **AUTORISE** le Président à mettre en œuvre ces décisions et à signer les documents et actes s'y rattachant, y compris les reconductions et tout éventuel avenant représentant moins de 5% de la valeur du marché initial, et à procéder à leur exécution.

## 2019-07/BS/DB-03 (Affichage dès le 25 octobre 2019)

### MARCHE SUBSEQUENT N° 1 –SWAP ELECTRICITE

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- **PREND ACTE** de la décision de la commission d'appel d'offres d'attribuer le marché subséquent comme suit :

	Attributaires
Lot 1 : Points de livraison (PDL) raccordés en BT avec une puissance ≤ 36 kVA (C5) - hors éclairage public et signalisation lumineuse	TOTAL DIRECT ENERGIE
Lot 2 : Points de livraison (PDL) d'installations d'éclairage public ou signalisation lumineuse raccordés en BT avec une puissance ≤ 36 kVA (C5)	ENGIE
Lot 3 : Points de livraison (PDL) raccordés en BT avec une puissance > 36 kVA (C4) ou en HTA à courbe de charge profilée (C3)	TOTAL DIRECT ENERGIE
Lot 4 : Points de livraison (PDL) raccordés en HTA à courbe de charge mesurée (C2)	TOTAL DIRECT ENERGIE
Lot 5 : Points de livraison (PDL) à haute valeur environnementale.	ENERCOOP

- **AUTORISE** le Président à signer l'avenant au marché subséquent n°1 de fourniture d'électricité visant à entériner l'application de l'article 4.1.3 du Cahier des Clauses spécifiques avec la mise en œuvre de la clause dite de « swap ». L'exécution de cette clause permet de bénéficier de la valorisation financière du renoncement au dispositif de l'ARENH pour l'année de livraison 2020 ; ainsi que les pièces, documents et actes s'y rattachant, et à procéder à leur exécution.

## 2019-07/BS/DB-04

### AVENANT N° 1 AU MARCHE DE FOURNITURE DE MATS D'ECLAIRAGE PUBLIC 2018

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- **PREND ACTE** de la décision de la commission d'appel d'offres du 24 octobre 2019 de signer un avenant au marché de fourniture de mâts d'éclairage public 2018, augmentant son montant maximum, pour 2019, de 40 000€ HT,
- **AUTORISE** le Président à mettre en œuvre cette décision et à signer ledit avenant ainsi que tout acte s'y rapportant.

## 2019-07/BS/DB-05

### AMENAGEMENT DE L'ACCUEIL ET DE LA SALLE DE REUNIONS DU REZ-DE-CHAUSSEE : TRAVAUX ET VENTE D'EQUIPEMENT

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- **DECIDE** de valider l'attribution des lots ci-dessus et d'autoriser le Président à signer les marchés, ainsi que les pièces, documents et actes s'y rattachant, y compris les reconductions et tout éventuel avenant représentant moins de 5% de la valeur du marché initial, et à procéder à leur exécution ;
- **ACCEPTE** la vente de la table et des fauteuils de la salle de réunions à la commune de Caumont-sur-Aure pour un montant de 10 000 €, sous réserve de confirmation de la commune,
- **Accepte** la vente de la banque d'accueil à la commune de Varaville pour un montant de 1 000 € ;
- **DECIDE** de procéder aux écritures comptables nécessaires actant la sortie des actifs de ces équipements ;
- **AUTORISE** le Président à mettre en œuvre ces décisions et à signer tout acte s'y rapportant.

## 2019-07/BS/DB-06

### AVENANT N° 1 AU MARCHÉ DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA « CONSTRUCTION D'UNE CHAUFFERIE BOIS, D'UN RESEAU DE DISTRIBUTION DE CHALEUR ET D'UNE PLATEFORME DE STOCKAGE/SECHAGE SUR LA COMMUNE DE VALDALLIERE (14) »

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'adopter l'avenant proposé, arrêtant le forfait définitif de rémunération :

Montant initial du marché HT	Montant de l'avenant HT	Nouveau montant du marché HT	TVA	Montant TTC
51 475.00 €	7 000.00 €	58 475.00 €	11 695.00 €	70 170.00 €

- **AUTORISE** le Président à mettre en œuvre cette décision et à signer ledit avenant ainsi que tout acte s'y rapportant.

## 2019-07/BS/DB-07

### TRANSFERTS DE COMPETENCES : GONNEVILLE-SUR-HONFLEUR, VILLY-BOCAGE, LUC-SUR-MER ET SAINT-MARTIN-DE-BIENFAITE-LA-CRESSONNIERE (GAZ) - CC PRE BOCAGE INTERCOM (EP)

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** les transferts de la compétence « Gaz », visée à l'article 3.3 des statuts du SDEC ÉNERGIE, des communes de Gonnevill-sur-Honfleur, Villy-Bocage, Luc-sur-Mer et Saint-Martin-de-Bienfaite-la-Cressonnière ;
- **ACTE** le transfert de la compétence « Eclairage Public », visée à l'article 3.4 des statuts du SDEC ÉNERGIE par la communauté de communes Pré Bocage Intercom, sur les zones d'activités de son territoire ;
- **DECIDE** de mettre en œuvre ces transferts de compétences, tant sur les aspects patrimoniaux, financiers et techniques et de tous les contrats qui y sont attachés ;
- **CHARGE** le Président de la mise en œuvre de ces décisions et l'autorise à signer tout acte s'y rapportant.

## 2019-07/BS/DB-08

### TICKETS RESTAURANTS 2020

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- **DECIDE** de porter la valeur faciale du ticket restaurant à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à 6,80 € ;
- **DECIDE** de maintenir la prise en charge de l'employeur à 55% de cette valeur, soit la somme de 3,74€ ;
- **DECIDE** de maintenir la prise en charge de l'agent à 45% de cette valeur faciale, soit la somme de 3,06€ ;
- **AUTORISE** le Président à mettre en œuvre ces décisions et à signer tout acte s'y rapportant.

## 2019-07/BS/DB-09

### AIDES AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DU RESEAU ELECTRIQUE

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'autoriser les participations et reversements du SDEC ÉNERGIE au profit d'activités économiques et d'ouvrages communaux et intercommunaux et aux extensions pour l'alimentation électrique des sites privés et ce, dans les conditions définies par le Comité Syndical du 4 avril 2019 ;
- **DIT** que les dépenses d'investissement correspondantes seront imputées à l'article 2315 de l'exercice 2019 du budget principal du SDEC ÉNERGIE ;
- **CHARGE** le Président de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tout document s'y rapportant.

## 2019-07/BS/DB-10

### AIDES AUX FAMILLES – ATTRIBUTION D'UNE AIDE POUR LE REGLEMENT D'UNE FACTURE DE GAZ PROPANE RESEAU – CCAS D'ORBEC

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'approuver une aide de 200 € au bénéfice de cette famille résidant sur la commune d'Orbec ;
- **DIT** que la dépense sera imputée à l'article 65738 de l'exercice 2019 du budget principal du SDEC ÉNERGIE ;
- **AUTORISE** le Président à conclure la convention de soutien à une famille en difficulté, à la mettre en œuvre et à signer tout acte s'y rapportant.

## 2019-07/BS/DB-11

### SOUTIENS FINANCIERS A LA RENOVATION ENERGETIQUE – SOLIHA – IFS

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- **DECIDE** de l'attribution d'une aide de 2 250 € (frais de gestion inclus) pour la rénovation du logement situé sur la commune de Ifs ;
- **DIT** que les dépenses seront imputées à l'article 6574 de l'exercice 2019 du budget principal du SDEC ÉNERGIE ;
- **AUTORISE** le Président à mettre en œuvre ces décisions et à signer tout acte s'y rapportant.

## 2019-07/BS/DB-12

### SOUTIENS FINANCIERS A LA RENOVATION ENERGETIQUE – CDHAT – SOULEUVRE-EN-BOCAGE (SAINT-MARTIN-DON)

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- **DECIDE** de l'attribution d'une aide de 1 149 € (frais de gestion inclus) pour la rénovation du logement situé sur la commune de Souleuvre-en-Bocage (Saint-Martin-Don) ;
- **DIT** que les dépenses seront imputées à l'article 6574 de l'exercice 2019 du budget principal du SDEC ÉNERGIE ;
- **AUTORISE** le Président à mettre en œuvre ces décisions et à signer tout acte s'y rapportant.

## 2019-07/BS/DB-13

### SOUTIENS FINANCIERS A LA RENOVATION ENERGETIQUE – INHARI – SAINT-LEGER-DUBOSQ

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- **DECIDE** de l'attribution d'une aide de 2 250 € (frais de gestion inclus) pour la rénovation du logement situé sur la commune de Saint-Léger-Dubosq ;
- **DIT** que les dépenses seront imputées à l'article 6574 de l'exercice 2019 du budget principal du SDEC ÉNERGIE ;
- **AUTORISE** le Président à mettre en œuvre ces décisions et à signer tout acte s'y rapportant.

## 2019-07/BS/DB-14

### PROGRAMME D'EXTENSION DU RESEAU PUBLIC D'ELECTRICITE – 7EME TRANCHE 2019

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'adopter la septième tranche de travaux 2019, pour l'extension du réseau public d'électricité proposée concernant 18 projets, pour un montant de 354 309,44 € HT ;
- **DIT** que les dépenses seront imputées à l'article 2315 de l'exercice 2019 du budget principal du SDEC ÉNERGIE ;
- **CHARGE** le Président de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tout document s'y rapportant.

## 2019-07/BS/DB-15

### PROGRAMME DE RENFORCEMENT DU RESEAU PUBLIC D'ELECTRICITE – 7EME TRANCHE 2019

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'adopter la septième tranche de travaux 2019, pour le renforcement du réseau public d'électricité proposée concernant un projet, pour un montant de 20 497,03 € HT ;
- **DIT** que les dépenses seront imputées à l'article 2315 de l'exercice 2019 du budget principal du SDEC ÉNERGIE ;
- **CHARGE** le Président de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tout document s'y rapportant.

## 2019-07/BS/DB-16

### PROGRAMME DE RENFORCEMENT DU RESEAU PUBLIC D'ELECTRICITE – 1<sup>ERE</sup> TRANCHE 2020

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'adopter la première tranche de travaux 2020, pour le renforcement du réseau public d'électricité proposée concernant 11 projets, pour un montant de 584 938,83€ HT ;
- **DIT** que les dépenses seront imputées à l'article 2315 de l'exercice 2020 du budget principal du SDEC ÉNERGIE ;
- **CHARGE** le Président de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tout document s'y rapportant.

## 2019-07/BS/DB-17

### CONVENTION DE DELEGATION TEMPORAIRE DE MAITRISE D'OUVRAGE DE LA COLLECTIVITE DE CABOURG AU SDEC ENERGIE AU TITRE DES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC ASSOCIES AU PROJET D'EFFACEMENT COORDONNE DE RESEAUX - RUE ALBERT SERGENT

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'assurer temporairement la maîtrise d'ouvrage de l'enfouissement du réseau d'éclairage public dans le cadre de l'opération d'effacement des réseaux aériens situés "Rue Albert Sergent" sur le territoire de la commune de Cabourg ;
- **DIT** que la dépense sera imputée à l'article 4581 819 du budget principal ;
- **ADOpte** la convention proposée ;
- **AUTORISE** le Président à la signer et à la mettre en œuvre ainsi que tout acte s'y rapportant.

## 2019-07/BS/DB-18

### CONVENTIONS AVEC LES LOTISSEURS PRIVES POUR LA DESSERTE INTERIEURE DE LOTISSEMENTS PRIVES EN COMMUNES RURALES - BANNEVILLE-LA-CAMPAGNE, CHEUX, FEUGUEROLLES-BULLY ET SAINT-AUBIN-D'ARQUENAY

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'adopter les quatre conventions proposées permettant de mandater le lotisseur ou l'aménageur privé pour la desserte intérieure en communes rurales ;
- **AUTORISE** le Président à mettre en œuvre ces décisions et à signer tout acte s'y rapportant.

Sans autres questions, ni informations à l'ordre du jour, Monsieur le Président lève la séance à 11h15.



Le Président

Jacques LELANDAIS

Ces délibérations sont consultables, sur demande auprès du service Structures, pendant les horaires d'ouverture du Syndicat.